



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction de la Recherche

Relevé de délibérations de la Commission Recherche du 24 octobre 2019

1) Budget recherche et PSE

La commission recherche adopte la répartition de l'enveloppe recherche pour un montant global de 875 821€ :

22 votants :

Contre : 5

Abstention : 9

Pour : 8

Répartition de l'enveloppe Recherche de 875 821€ (+ 58 364 €) par rapport au BI 2019 qui accordait déjà une augmentation de 100 000 €)

Dotation des unités : 455 200 € (+ 6 000 € pour le LAM), soit 461 200 €

PSE : engagements 103 800 €

Aide exceptionnelle recherche : 100 000 € dont

- équipes projets : 60 000 €

- soutien aux CIS : 30 000 €

- soutien à l'internationalisation de la recherche (plan pilote ERC), diffusion et communication (implémentation HAL), suivi des projets : 10 000 €

PUB : 30 321€ (+ 5 364 €)

Fédération des presses : 53 000 €

Ecole doctorale : 118 500 € (+ 11 700 €) dont 8 000 € pour les frais d'impression de thèses au PPI

Fonctionnement DR : 9 000 € (+1 000 €)